

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 JUIN 2021

Présents : M. Colino, M. Courant, Mme Piron, M. de Saint Nicolas, Mme Sozzi, M. Blin, Mme Gourdou, M. Jehanne, Mme Marnier, Mme Delaunay, M. Forant.

Secrétaire de séance : Mme Gourdou.

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il informe le conseil municipal des pouvoirs donnés par Mme Turgis à M. Forant, par M. Troussier à M. Colino, par Mme Havard à Mme Delaunay et par Mme Martelin-Poder à Mme Sozzi.

Il présente le procès-verbal de la séance du 14 avril 2021 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Renouvellement de l'adhésion au SIMAU

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion au Service d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (SIMAU) à compter du 01 mai 2021 pour une durée d'un an renouvelable

2. Personnel communal

Création de 2 postes d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité

Le conseil municipal décide de créer deux postes d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un accroissement saisonnier pour une période allant du 5 juillet au 27 août 2021 inclus. (14 voix pour, 1 abstention)

Création de 2 postes d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer deux postes d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un accroissement temporaire d'activité concernant la cantine scolaire pour une période allant du 2 septembre 2021 au 5 juillet 2022 inclus : l'un pour une durée hebdomadaire de service de 6.80 heures et l'autre pour une durée hebdomadaire de service de 4.80 heures.

3. Tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2021-2022

Le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour l'année scolaire 2021/2022 (14 pour, 1 abstention) :

CANTINE	Tarif 2021/2022
Repas enfant maternelle	4.13€
Repas enfant primaire	4.25€
Repas enseignants	5.50€
Repas personnel communal	4.25€
Repas exceptionnel	5.65€
GARDERIE	Tarif 2021/2022
La demi-heure de garderie	1.05€

4. Projet d'effacement de réseaux

M. le maire présente au conseil municipal le dossier établi par le SDEC Energie relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication place de la Résidence.

Le coût total de cette opération est estimé à 58 800€ TTC et la participation communale est estimée à 15 750€.

Le conseil municipal approuve ce projet d'effacement de réseaux (11 favorables, 2 défavorables, 2 abstentions).

5. Rythmes scolaires

La dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours étant arrivée à échéance, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la demande de dérogation pour le maintien de la semaine de 4 jours.

6. Transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (10 voix défavorables au transfert, 2 voix favorables au transfert, 3 abstentions)